

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1706

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

482 336 070 RCS Pointe à Pitre.

TICA-ROCA GESTION.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital variable : 125001.10 EUR.

Adresse : Le Helleux, BP 100, 97180 Sainte-Anne.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Société bénéficiaire de l'apport : B2B PHARMA Forme : SAS Adresse du siège : ZAC des Forges, ZI Altitude 11 rue des Fondateurs 44570 Trignac Capital : 150.000 Euros Numéro unique d'identification : 802 173 872 Lieu d'immatriculation : RCS SAINT-NAZAIRE Société apporteuse : TICA-ROCA GESTION Forme : SARL Adresse du siège : Le Helleux BP 100 97180 Saint-Anne Capital : 125.001 Euros Numéro unique d'identification : 482 336 070 Lieu d'immatriculation : RCS POINTE À PITRE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 8.368.220 € Passif : 7.692.314 € Actif net : 675.906 € Rapport d'échange des droits sociaux : Les valorisations respectives conduisent donc à proposer d'émettre 0,7031 actions nouvelles de la Société B2B PHARMA pour une action existante, soit ou 10.554,19 actions nouvelles pour 15.000 actions existantes de la Société Bénéficiaire, arrondi à 10.554 actions nouvelles. Montant prévu de la prime d'Apport : La différence entre la valeur réelle de la Branche d'Activité apportée, soit 4.401.551 euros, et le montant de l'augmentation de capital, soit 105.540 euros, constituera une prime d'apport qui sera inscrite pour son montant, soit 4.296.011 euros, au passif du bilan de la Société B2B PHARMA et sur laquelle porteront les droits de tous les associés, anciens et nouveaux, de la Société B2B PHARMA. La différence entre la valeur de l'Apport, soit 4.401.551 euros et la valeur des Actions Émises, soit 4.401.545,70 euros, soit 5,30 euros, constituera une soulte en numéraire au versement de laquelle la Société TICA-ROCA GESTION déclare expressément renoncer. Date du projet d'apport partiel d'actif : 30/12/2024 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le projet de traité d'apport a été déposé le 02/01/2025 pour le compte de la société B2B PHARMA auprès du greffe du tribunal de commerce de Saint Nazaire et le projet de traité d'apport a été déposé le 07/01/2025 pour le compte de la société TICA-ROCA GESTION auprès du greffe du tribunal de commerce de Pointe à Pitre..